

Communiqué de presse



Bâle, 7 février 2013

Une année réjouissante pour la Banque Coop

Un montant record pour les fonds d'épargne

La Banque Coop a affiché un résultat réjouissant pour l'exercice écoulé. Elle a enregistré un bénéfice brut selon le principe True and Fair View de CHF 94,8 millions, soit une hausse de 12,4% par rapport à l'exercice précédent, ou de 0,6% si l'on exclut les investissements en lien avec la migration informatique, qui avaient pesé à hauteur de CHF 9,9 millions sur le résultat de l'exercice 2011. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, en hausse de CHF 776,3 millions (+10,7%), ont pour la première fois dépassé le seuil des 8 milliards de francs. Les fonds de la clientèle ont progressé de 9,2% (CHF 893,5 millions) pour atteindre eux aussi un nouveau sommet à CHF 10,7 milliards. La Banque Coop a déjà effectué dans son intégralité la transition vers Bâle III et, selon les nouvelles directives de calcul, affiche un confortable taux de couverture des fonds propres de 180%.

Ralph Lewin, président du Conseil d'administration, et Andreas Waespi, président de la Direction générale, ont présenté aujourd'hui à la presse les résultats de l'exercice 2012 de la Banque Coop (selon le principe True and Fair View). En voici l'essentiel:

- Hausse de 12,4% du bénéfice brut à CHF 94,8 millions (2011: CHF 84,3 millions), principalement grâce à la disparition des investissements en lien avec la migration informatique, qui s'étaient élevés à CHF 9,9 millions.
- Progression du bénéfice annuel de 16,2% à CHF 67,8 millions (2011: CHF 58,4 millions) imputable à des effets extraordinaires.
- Bond important des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements de 10,7%, atteignant une valeur record de CHF 8,0 milliards (2011: CHF 7,2 milliards).
- Progression de 9,2% (CHF 893,5 millions) des fonds de la clientèle, qui atteignent un nouveau sommet à CHF 10,7 milliards.
- Croissance de 2,8% des créances hypothécaires, à CHF 12,5 milliards (2011: CHF 12,2 milliards).
- Recul de 4,2% des charges d'exploitation, à CHF 147,4 millions (2011: CHF 153,9 millions).
- Progression de 3,1% du total du bilan, à CHF 15,3 milliards (2011: CHF 14,8 milliards).

De nouveaux records pour les fonds d'épargne

Au cours de l'exercice écoulé, le passif du bilan de la Banque Coop a enregistré une hausse de CHF 893,5 millions des fonds de la clientèle, ce qui a eu un impact positif sur la situation de refinancement. Les autres engagements envers la clientèle ont augmenté de 8,1% par rapport à l'exercice précédent. La hausse a même atteint 10,7% (CHF 776,3 millions) pour les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements. Les fonds d'épargne ont ainsi franchi pour la première fois le seuil historique de 8 milliards de francs. Le compte d'épargne Plus, qui offre une prime d'intérêt sur les nouveaux versements, est toujours aussi attrayant et représente plus de 70% des afflux avec un mon-

Communiqué de presse



tant de CHF 550,4 millions, mais tous les autres produits d'épargne ont également progressé en volume par rapport à l'année précédente.

Léger recul des opérations d'intérêts et des opérations de commissions par rapport à 2011

A CHF 155,7 millions pour 2012, le résultat des opérations d'intérêts ressort presque au même niveau que l'année précédente (CHF 156,1 millions). Quant aux opérations de commissions et de prestations de services, la Banque Coop réalise un de ses meilleurs résultats de ces dernières années avec CHF 69,1 millions (2011: CHF 66,7 millions). Les recettes des opérations sur titres et des opérations de placement ainsi que les commissions sur les autres prestations de services ont entre autres contribué à ces bons résultats.

Poursuite de la croissance des créances hypothécaires

La Banque Coop a vu les opérations hypothécaires continuer leur progression pour atteindre la somme totale de CHF 12,5 milliards au 31.12.2012 (2011: CHF 12,2 milliards). Il s'agit d'une hausse de 2,8%, inférieure à celle du marché, ce qui s'explique par l'importance qu'ont de nouveau prises les considérations relatives au risque et au rendement dans l'octroi de crédits au cours de l'exercice 2012. La Banque Coop applique depuis des années une politique d'octroi de crédits très stricte avec des normes d'aliénation conservatrices et des exigences élevées en termes de capacité financière. La qualité élevée des prêts à la clientèle transparaît à travers la part des crédits «exception to policy», qui reste stable au faible niveau de 6,1%.

Provisions pour rétrocessions

Les correctifs de valeur, provisions et pertes sont en hausse de CHF 4,5 millions par rapport à l'année précédente. Cette différence résulte d'une part du plus faible montant des provisions pour risque de défaillance dû à la diminution des risques de crédit, et d'autre part de provisions pour le remboursement des rétrocessions à hauteur de CHF 12,6 millions. En tant que banque de distribution, dépourvue d'une propre gamme de fonds, la Banque Coop attache une grande importance à la préservation des intérêts de la clientèle. Elle s'est fixée comme objectif de soumettre le plus tôt possible une offre loyale et transparente à l'ensemble des clients.

Baisse des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ressortent à CHF 147,4 millions pour 2012, et sont divisées de manière équitable (CHF 73,7 millions chaque) entre les charges matérielles et de personnel. Ces dernières ont reculé de presque 10% en raison de la diminution de l'effectif en personnel permise par la centralisation du traitement des crédits au sein du groupe BKB au 1.1.2012. Les prestations sollicitées par la Banque Coop auprès des unités du groupe sont imputées en charges matérielles, ce qui induit un transfert des charges de personnel vers les dépenses matérielles. Ces dernières ont progressé de 2,3% par rapport à 2011. Outre les investissements visant à rénover le réseau de succursales et à renforcer la notoriété de la marque via des spots publicitaires, des dépenses ont été engagées dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles exigences réglementaires et des ajustements de procédure qui y sont liés. Si la progression des charges matérielles reste très marginale, c'est en raison de la disparition des investissements en lien avec la migration informatique, dont l'année dernière a vu la dernière salve (CHF 9,9 millions).

Renforcement des fonds propres / Introduction de Bâle III au 1.1.2013

Présentant un total du bilan supérieur à 15 milliards de francs, la Banque Coop satisfait aux exigences les plus strictes en matière de fonds propres. Avec un taux de couverture des fonds propres, selon Bâle II, de 161% fin 2012, elle dépasse même le taux requis de

Communiqué de presse



150%. La Banque Coop est passée à Bâle III dès le 1.1.2013, c'est-à-dire aussi tôt que possible. Selon le nouveau mode de calcul, le taux de couverture des fonds propres s'établit au niveau confortable de 180% fin 2012. La banque est donc idéalement armée pour faire face aux exigences des marchés financiers.

Bénéfice brut en hausse

Le bénéfice brut de la Banque Coop, calculé selon le principe True and Fair View, a progressé de 12,4% (CHF 10,4 millions) en 2012 et atteint CHF 94,8 millions. Le principal moteur de cette hausse est l'absence en 2012 des investissements en lien avec la migration informatique, qui ont pesé pour la dernière fois en 2011 à hauteur de CHF 9,9 millions sur le bénéfice brut. Sans ces investissements, la hausse aurait été de 0,6%. Le bénéfice annuel, de CHF 67,8 millions, progresse de 16,2% par rapport à 2011. En l'absence d'investissements en lien avec la migration informatique, il aurait été légèrement inférieur à celui de l'année dernière. Il comprend un produit exceptionnel d'un montant de CHF 4,5 millions (2011: CHF 0,8 million), dont CHF 3,2 millions imputables à la recette de la vente de la participation dans Magazzini Generali con Punto Franco SA, sise à Chiasso.

Dividendes attrayants pour les actionnaires

Grâce à ce résultat réjouissant, la Banque Coop peut poursuivre sa politique de dividendes durable et proposera à l'Assemblée générale un dividende inchangé à CHF 1,80 par action. La distribution sera en partie (CHF 1,34 l'action) issue des réserves d'apports de capital. Ce montant partiel est exonéré de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques dont le domicile fiscal est en Suisse et détenant des actions dans leur fortune privée.

Mise en œuvre de mesures en faveur de l'égalité des chances

La recertification de la Banque Coop comme «entreprise favorable à la famille» récompense l'action de l'établissement en vue d'une mise en œuvre cohérente de mesures permettant de concilier travail et famille/vie privée. La Banque Coop a été le premier établissement financier suisse à entamer le dialogue sur l'égalité des salaires, qui a déjà débouché sur de premières mesures, et à signer en 2012 les principes d'autonomisation des femmes dans l'entreprise promus par ONU Femmes.

Investissements visant à renforcer la notoriété de la marque

Les célèbres spots TV «Origami», qui ont reçu le prix «Edi» de bronze en novembre 2011, se sont poursuivis en 2013 avec de nouvelles séquences. Ces nouveaux spots reprennent également les valeurs particulièrement chères à la Banque Coop: développement durable et orientation clientèle.

En 2013, la Banque Coop va aussi renforcer sa présence régionale via des offensives marketing locales ciblées, illustrant la devise suivante: la Banque Coop, c'est aussi 33 banques régionales. La campagne met l'accent sur les activités des collaborateurs et collaboratrices de la banque pendant leur temps libre, où ils font preuve de la même passion que lorsqu'ils accompagnent la clientèle.

Poursuite de la rénovation des succursales et développement des canaux électroniques

Les investissements dans les succursales ont continué en 2013. La Banque Coop a de plus investi des fonds supplémentaires pour développer les canaux électroniques. Depuis le 1^{er} février, les clients peuvent réduire leurs frais en gérant leur fortune en ligne à l'aide de l'E-Set. Des travaux sont également en cours pour élargir les fonctionnalités des canaux électroniques. Le site Internet de la Banque Coop subira également une refonte d'ici l'été, ce qui devrait l'alléger et le rendre plus convivial.

Communiqué de presse



Perspectives



Andreas Waespi, CEO: «2013 reste une année pleine de défis. Les banques devront toujours faire face à de multiples questions réglementaires et transfrontalières. Notre solide base financière, nos investissements en vue de renforcer la notoriété de la marque et notre engagement visible en faveur de la clientèle dans nos activités bancaires nous permettront de conforter notre position sur le marché bancaire suisse.»

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur le résultat de l'exercice dans les annexes et à l'adresse www.banquecoop.ch.

Pour tout complément d'information:

Natalie Waltmann

Responsable Secrétariat général, relations médias et communication interne

Banque Coop SA

Téléphone: +41 (0)61 286 26 03

E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch

Bref portrait

La Banque Coop SA est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de définir des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires, mais aussi d'engagements axés sur un développement durable. Avec sa gamme de services «eva», la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal se trouve à Bâle.

Les actions de la Banque Coop sont négociées à la SIX Swiss Exchange.

(symbole de l'action: BC / Reuters: BC.S / numéro de valeur: 1811647 / numéro ISIN: CH0018116472).
Leur valeur nominale est de CHF 20,00.

Dates importantes et téléchargements

Sur notre site www.banquecoop.ch figurent des informations actuelles pouvant être consultées à partir de la date de publication.

Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution. Vous retrouverez les grands rendez-vous, p. ex. les dates de publication ou la date de la prochaine assemblée générale, à la rubrique «Investor Relations» de notre site Internet ([lien direct](#)).